

COMMISSION SECURITE ANNEE 2021

Plutôt qu'un long roman, voici les graphiques des déclarations d'accidents faites au cabinet Garrigues et Gomis.

74 déclarations ont été faites du 01/10/2020 au 30/09/2021 auprès de notre assureur .

Il faut noter que les trois principales causes d'accidents sont :

- la **non-maitrise du vélo**,
- l'**inattention**,
- les **infrastructures**,

Sachant qu'un accident n'a que très rarement une cause unique, mais une accumulation de faits. Les trois principales causes sont intimement liées.

Petit rappel, en 2021 l'augmentation du tarif assurances avait été prise en charge par la Fédération ce qui n'a eu aucune répercussion sur le tarif de nos licences. 2022, le tarif de l'assurance fédérale a fait un bon de géant, entre 5.5 et 7.5€. Malheureusement si le nombre des déclarations continue à progresser, les tarifs risquent de faire de même. La cotisation de la fédération n'ayant pas augmenté ces dernières années cela a permis de limiter la hausse à 12,2% du montant de la licence malgré le poste assurance en forte augmentation.

Les incivilités et le non-respect du code la route sont de plus en plus fréquents, et ce n'est pas que du fait des automobilistes, des autres usagers du vélo, ou des cyclos des autres fédérations.

Quelques exemples :

Rester en groupe quand la voiture de derrière nous a averti qu'elle veut que nous nous mettions en file indienne comme le prévoir le code de la route, et faire au conducteur un doigt d'honneur lors du dépassement pour le remercier sans que nous ayons fait le moindre effort pour lui faciliter le dépassement.

Le non-respect du « stop », des feux tricolores, téléphoner en roulant, ne pas avoir d'équipement de sécurité comme l'oblige le code de la route sont des infractions amendables.

La commission « sécurité » **informe** que les contrôles de la police ou de la gendarmerie, vont être de plus en plus fréquents dans les années à venir avec des procès-verbaux à la clé.

Début novembre, le codep18 a organisé à Bourges un séminaire « sécurité, santé et assurances » pour ses licenciés et fut apprécié de tous.

Une réunion au niveau régional, des délégués sécurité club et des Présidents aura lieu début février 2022, avec pour thèmes la sécurité et les assurances. Une pré-inscription pour celle-ci est prévue début d'année.

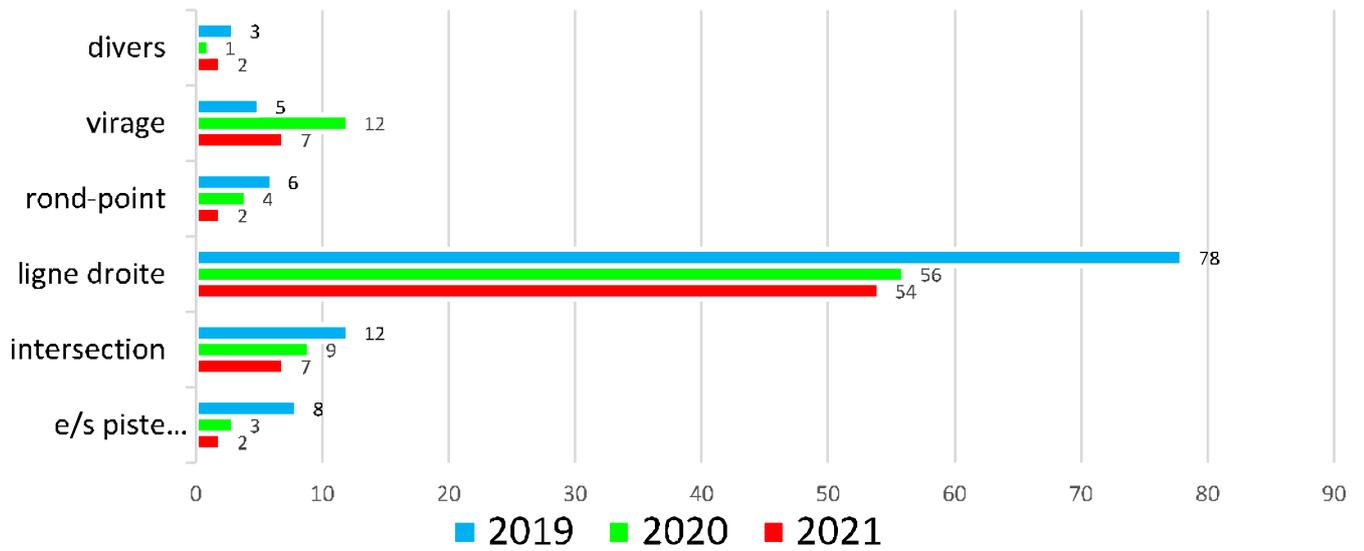
Je conclurai par la devise, d'il y a plusieurs années de la commission sécurité du Codep 41

« ROULONS CYCLO, ROULONS REGLO »

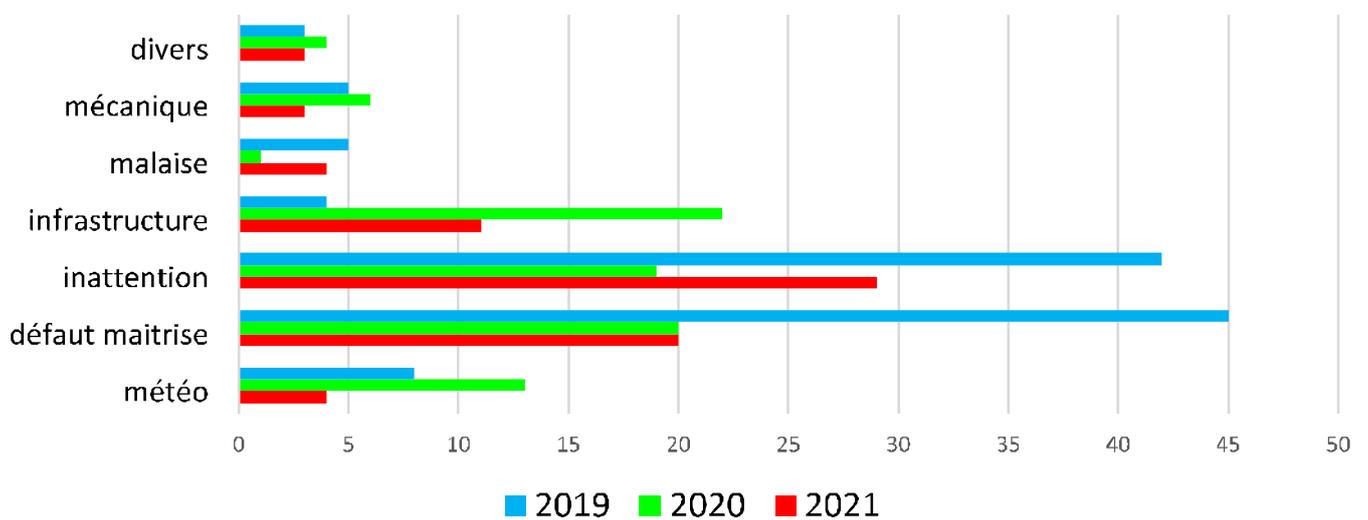
Bonne A.G.

Commission Sécurité

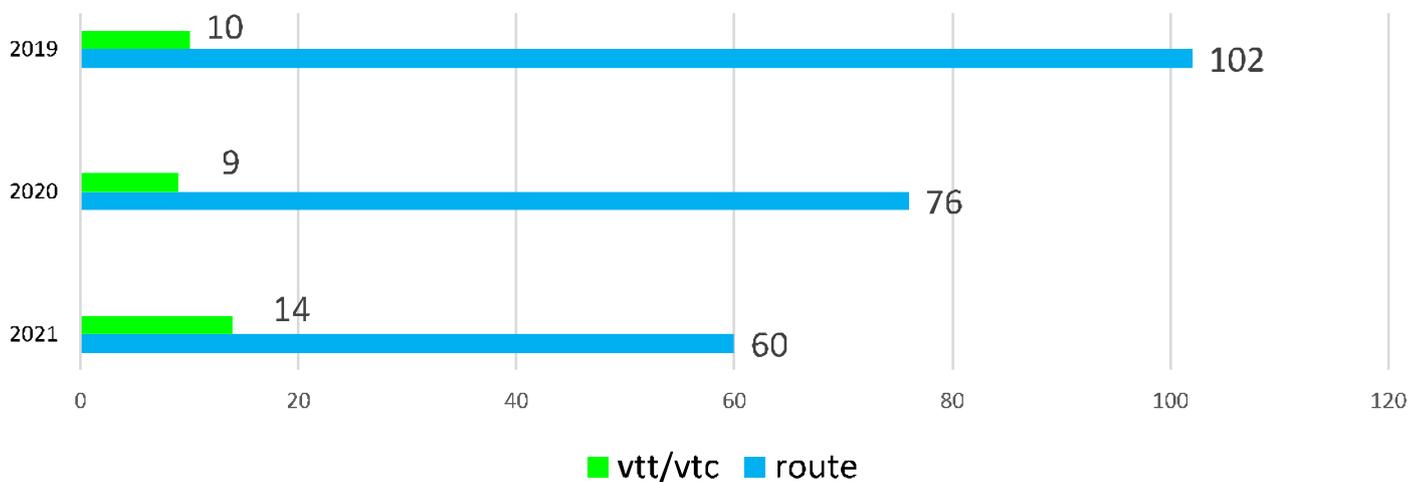
lieu accident



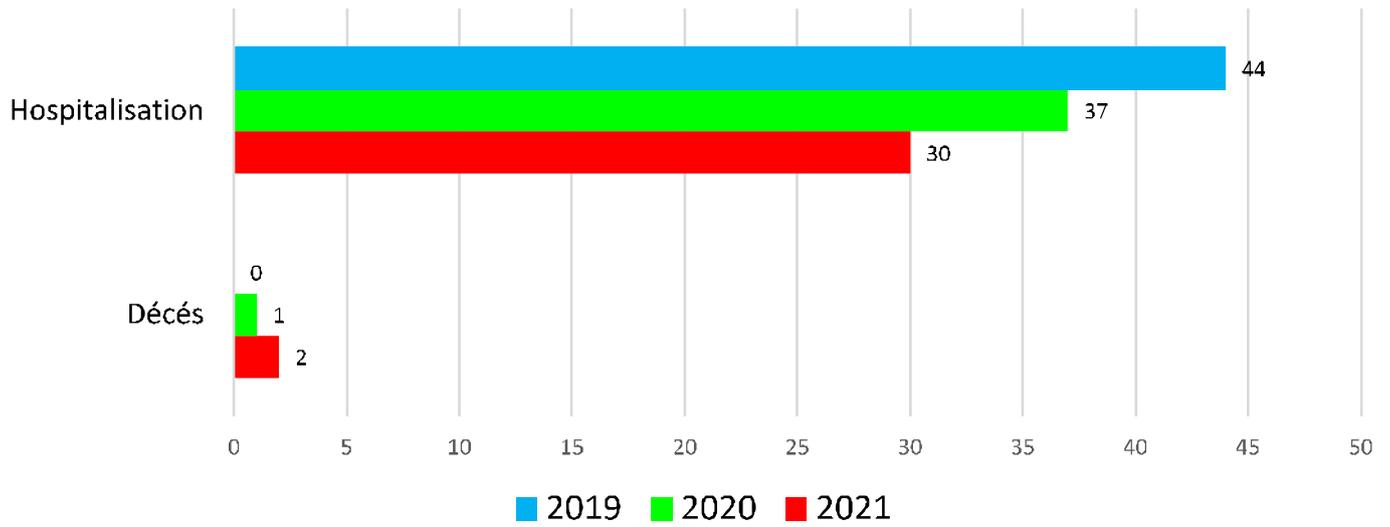
Causes de l'accident



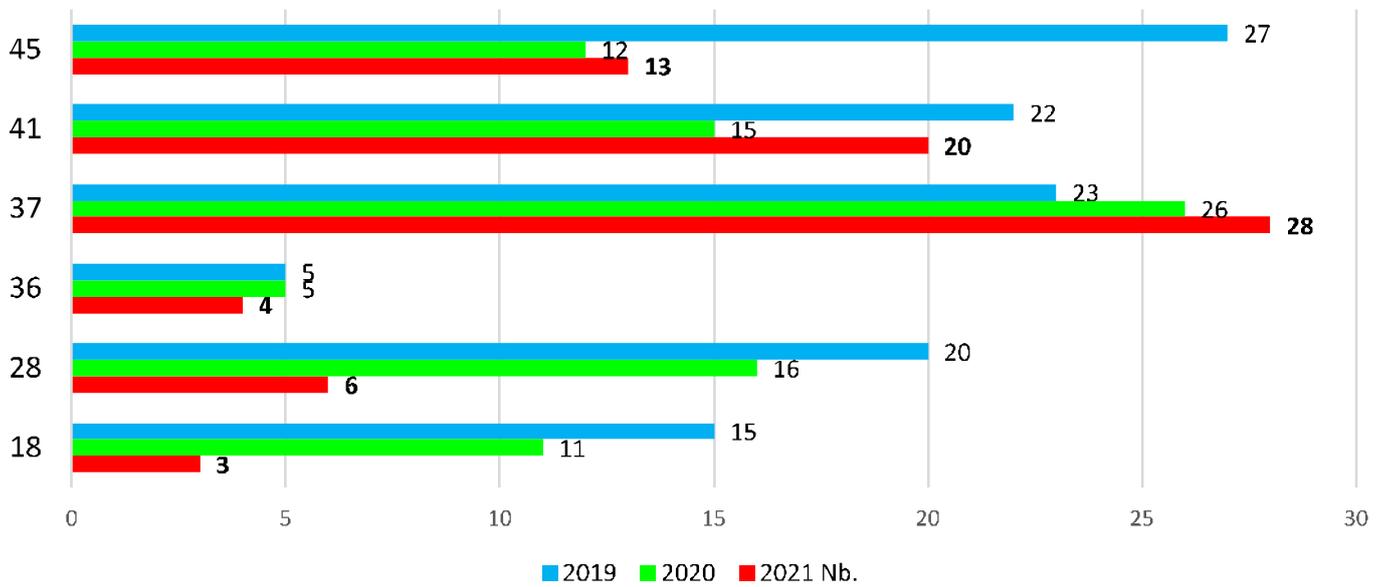
Route /Vtt



hospitalisations /décès



Répartition par département



femmes /hommes

